

En Direct

avec les
Conseillers Départementaux
Communistes et Républicains
Front de Gauche de Seine-Maritime

Version de synthèse

13 décembre 2017

Les élus du groupe au Département :

- **Stéphane BARRE**, Conseiller départemental du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray, Maire de Oissel, Président du groupe
- **Séverine BOTTE**, Conseillère départementale du canton de Saint-Etienne-du-Rouvray
- **Alban BRUNEAU**, Conseiller départemental du canton du Havre III, Maire de Gonfreville l'Orcher
- **Sophie HERVÉ**, Conseillère départementale du canton du Havre III

Le Conseil départemental du 11 décembre fut riche en délibérations... Il fut riche du même coup en interventions des élus communistes du Front de Gauche ! Tantôt pour se réjouir de la reprise du port de pêche du Havre par le Département - une issue heureuse à une mobilisation opiniâtre qu'ils soutiennent depuis des années -, ou pour s'associer au nouveau dispositif visant à offrir un hébergement chez l'habitant pour les mineurs isolés. Ou encore pour saluer l'implication renforcée du Département pour résorber le déficit de médecins, tout en appelant chacun à se souvenir des décisions politiques libérales qui ont conduit aux déserts médicaux actuels.

Tantôt pour dénoncer une modification du Fonds de Solidarité Logement qui devrait conduire à exclusion du dispositif des bénéficiaires ou la suppression des critères de richesse des communes et de leurs habitants pour déterminer le niveau des aides financières attribuées par le Département : *« un souci d'équité affichée par la majorité qui à l'arrivée n'est pas équitable ! »*...

Et tantôt pour proposer : l'intervention du Département contre les péages routiers... Ou pour soutenir les filières industrielles... La prise en charge gratuite des pompiers contre les nids d'insectes nuisibles... Une table ronde réunissant sous l'égide du Département l'ensemble des acteurs de la distribution de l'eau pour garantir un accès pour tous et tout le temps à ce besoin vital... Un dispositif de bonus-malus sur les aides départementales attribuées aux communes en fonction de leur implication ou de leur refus d'implication dans le Fonds de Solidarité Logement... Différentes propositions constructives dont certaines devraient déboucher sous peu sur du concret.

Mais c'est bien sur le budget 2018 du Département que les élus communistes du Front de Gauche se sont trouvés en opposition frontale avec leurs collègues de la majorité, qu'ils soient macronistes convaincus et décomplexés ou plus silencieux face à l'action gouvernementale. Un budget qui acte avec un optimisme déconcertant et pour tout dire suspect, une diminution de la plupart des dépenses sociales sous couvert d'une reprise de la croissance qui selon eux devrait, pour la première fois depuis des années, faire régresser les besoins en matière de solidarité. *« Un optimisme béat »* qui semble bien masquer une autre réalité : *« l'austérité appliquée aux services de première nécessité ! »*.

Débats de politique départementale

Pour le premier débat de la matinée, le groupe communiste du Front de Gauche avait retenu le thème : « un Département saturé de péages, ce n'est ni bon pour l'écologie, ni bon pour l'économie ».

Après avoir rappelé que *« les péages sur les routes et les ponts ont constitué l'essence même de la fiscalité féodale »*, Stéphane Barré a démontré que l'intérêt général a conduit pendant des siècles l'Etat *« qu'il soit monarchique ou républicain, à les faire disparaître... »*.

Retrouvez toutes les interventions et résumés des interventions
des élus communistes et républicains du Front de Gauche au Département sur leur blog :
« departement.elus76.com »

Avant de dénoncer « **la privatisation du réseau autoroutier, un véritable scandale d'Etat** » : « les multinationales, dont certaines sont sous contrôle de capitaux étrangers, qui dégagent des bénéfices colossaux sur le dos des usagers et quelquefois des collectivités locales, en privant au passage l'Etat, qui pourtant ne cesse de se morfondre sur son déficit budgétaire annuel et sa dette, d'une recette importante ». Résultat, pour le groupe communiste du Front de Gauche : « **Notre Département paye cette politique de renoncement public au prix fort** » avant de détailler ses conséquences sur la vie quotidienne des seinomarins.

Stéphane Barré a estimé qu'« agir sur les péages répond à une mission d'intérêt général dont toutes les collectivités doivent s'emparer. Et notamment pour ne pas en rajouter. Or, **le fait même que le projet de contournement Est de Rouen soit assujéti à la création d'un péage dont on anticipe bien la hauteur en raison de l'étendue des investissements qu'il nécessite, est un non sens économique, citoyen et écologique. Comment peut-on encore penser que la création d'une barrière de péage va conduire à résorber de manière efficace le trafic sur les itinéraires parallèles ?** ». Il a conclu en demandant « **s'agissant de la problématique des péages sur Le Havre, Barentin et Rouen que le Département s'investisse pour désaturer et déceinturer les barrières de l'argent sur nos routes** ».

Le second débat de la matinée, à l'initiative de la majorité de Droite, portait sur les difficultés d'accès aux services publics et notamment en milieu rural, en matière de soins, de vieillissement et de perte d'autonomie.

Virginie Lucot-Avril a souhaité valoriser l'intervention du Département pour remédier aux difficultés rencontrées, par un nombre important d'habitants, aux différents services publics, en s'arrêtant sur la création des Maisons du service public, le plan numérique « pour que l'ensemble des foyers du Département puisse être connecté », ou encore le dispositif départemental d'aides en faveur des communes...

Stéphane Barré est intervenu pour le groupe communiste du Front de Gauche pour appuyer sur le décalage entre les paroles et les actes : « Bien sûr que nous partageons tout ce qui a été dit dans les objectifs et les moyens à déployer afin de maintenir des services publics de proximité. Mais quid de leur traduction budgétaire ? Le budget que vous allez présenter tout à l'heure va à l'inverse de ce que vous affirmez ».

Le troisième débat, à l'initiative du groupe des indépendants, ciblait le soutien aux commerçants et artisans dans une période où l'E-Commerce et la grande distribution entraînent de profondes mutations dans les habitudes de consommation.

Dominique Métot, constatant que « le commerce de proximité est en danger » a estimé qu'il « est absolument nécessaire de soutenir la revitalisation des centres villes et centres bourgs ». Puis, il a plaidé en faveur d'une intervention forte du Département en faveur du commerce de proximité. Un amendement étant porté, dans le cadre du projet de loi de finance de l'Etat pour 2018, afin de faire bénéficier le commerce de proximité d'abattement sur la Taxe Foncière, il a invité le Département à se saisir de cette mesure. En conclusion du débat, le Président Martin a annoncé la création d'une « Commission had-hoc plurielle en 2018 pour réfléchir sur la manière de renforcer le soutien au commerce de proximité ».

Le dernier débat de la matinée, défini par le groupe socialiste, s'intitulait : « Père Noël ou Père fouettard ».

Nicolas Rouly a tracé un parallèle entre les débats à Paris autour du budget de l'Etat et ceux du Conseil départemental consacrés au budget de la Seine-Maritime, pour estimer que « le clivage Gauche-Droite n'a pas disparu ». Il s'en est pris de manière détaillée aux politiques gouvernementales et leurs conséquences sur les seinomarins : « Le Père Noël ne vit pas en Laponie mais à Paris, le Père Emmanuel multiplie les cadeaux réservés à ceux qui en ont déjà beaucoup... Dans sa hotte, il y a plein de croissance générée par son prédécesseur... Mais au lieu de la redistribuer, il organise avec le budget de l'Etat le festin des riches ».

En réponse, Bertrand Bellanger, particulièrement décomplexé par rapport au Macronisme, a dit avoir constaté « en écoutant Monsieur Rouly, que la lutte des classes n'est pas morte... Pourtant les temps changent... Une majorité de Français a voulu du neuf... Pendant longtemps on a distribué ce que l'on n'avait pas, or on ne peut distribuer que ce que l'on a... ». Il a conclu qu'« aujourd'hui la France est en marche et reconnue comme telle. Le Président et le 1^{er} Ministre tentent de rassembler et de fédérer les Français, pas de les diviser ».

Stéphane Barré, pour le groupe communiste du Front de Gauche, a fortement réagi aux propos de Bertrand Bellanger : « Un Président élu par un quart des voix et un taux d'abstention record ! Je ne partage pas votre enthousiasme présidentiel... Distribuer ce que l'on a ? Oui, sur ce point j'adhère, mais alors regardons bien ce que nous avons... Notre pays est sur le podium des versements de dividendes. La richesse est là, elle n'est quasiment pas taxée... Enfin, affirmer que le Président cherche à rassembler les Français en cassant le Code du travail, en baissant les APL, en s'attaquant au logement social et j'en passe, était surement ironique ».

Dispositif du tiers accueillant relatif à la protection de l'enfant et à l'accueil durable et bénévole par un tiers

La Vice-Présidente Nathalie Lecordier a rappelé que « 25.000 migrants mineurs non accompagnés sont présents en France actuellement », et ce nombre augmente régulièrement. En Seine-Maritime, les besoins de prise en charge ont progressé de 100 %. Puis, elle a estimé « que le Département ne peut pas répondre actuellement à tous les besoins d'hébergement ». Pourtant, la collectivité a déployé un dispositif spécifique avec le soutien financier de l'Etat : « Une cellule d'accueil est en place, 10 travailleurs sociaux sont mobilisés, 250 places pour les mineurs non-accompagnés seront créées par appel à projet. En complément, nous proposons d'expérimenter un dispositif d'accueil chez l'habitant ». Avant de conclure qu'il s'agit ici « d'encourager une démarche citoyenne et bénévole ». Ce dispositif fera l'objet d'une large communication.

Pour le groupe communiste du Front de Gauche, Stéphane Barré s'est félicité de cette mesure : « Nous espérons qu'elle aidera à mieux répondre aux besoins de prise en charge, prise en charge obligatoire par la loi, des mineurs non accompagnés ».

Modification du règlement intérieur du Fonds de Solidarité Logement (FSL)

Présenté par le Vice-Président André Gautier, ce rapport visait à modifier les conditions de fonctionnement du Fonds de Solidarité Logement pour mieux adapter le dispositif aux besoins.

Pour le groupe communiste du Front de Gauche, Séverine Botte qui remplaçait Sophie Hervé retenue pour les besoins d'un jury d'assises, a tout d'abord cherché à encadrer les modifications proposées : « Je ne reprendrais pas ici les différents éléments de notre intervention lors de notre séance du 25 septembre dernier, relative aux pistes d'évolution du FSL, car j'ai trouvé dans le présent rapport un excellent résumé de ce que notre groupe a mis en avant. Je cite : **Toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existence, a droit à une aide de la collectivité pour accéder à un logement décent et indépendant ou s'y maintenir et pour y disposer de la fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques.** Il s'agit là tout simplement du cadre fixé par la loi Besson. Nous devons par conséquent veiller à ce que les nouvelles dispositions portées ici ne viennent pas exclure du FSL des personnes dont la situation leur ouvre droit aujourd'hui à en bénéficier ».

C'est la traduction budgétaire de ces modifications que Séverine Botte a ciblé : « **Là où nous restons dubitatifs c'est sur la notion de budget constant qui est soulignée dans ce rapport. Faire mieux avec autant c'est toujours possible mais l'exercice trouve vite ses limites. Donc logiquement nous sommes en droit de vous demander un peu plus de clarté : Envisagez-vous de faire sortir du dispositif des familles actuellement éligibles ? Ou alors, et pour nous cela constituerait la meilleure des solutions pour augmenter le budget global, envisagez-vous des actions particulières en direction des communes qui refusent de faire jouer la solidarité en contribuant à ce dispositif utile ?** ». C'est sur ce dernier point que Séverine Botte a appelé à une action forte du Département : « Il existe une réelle marge de progression puisque **une commune sur deux seulement finance le FSL**, malgré le fait que les bénéficiaires, eux, couvrent toutes les communes ».

Stéphane Barré a ensuite plaidé pour que « l'accès à l'eau soit garanti pour tous, sans pour cela que les collectivités ne viennent aider les compagnies privées à recouvrer leurs dettes ». Il a alors proposé « que le Département réunisse tous les acteurs concernés par l'eau pour changer les règles du jeu ».

Aides aux communes et groupements de communes Dispositifs de soutien à l'investissement - Modifications

Le Vice-Président Chauvet a présenté le premier bilan du nouveau dispositif de soutien à l'investissement des communes, qui a remplacé les Contrats de Proximité et de Solidarité (CPS).

Le groupe communiste du Front de Gauche, par la voix de Stéphane Barré a « pris acte d'une évolution positive dans le nombre d'aides attribuées aux communes. Ce qui est à souligner dans une période où le bloc communal subit de plein fouet les politiques d'assèchement de ses finances du fait des politiques voulues par les gouvernements successifs ».

Cependant, les compliments se sont arrêtés à ces considérations, car pour Stéphane Barré « ce dispositif s'est volontairement écarté d'une modulation des aides attribuées par critères de richesse des communes et de leurs administrés. L'équité mise en avant pour guider cette réforme, n'est pas équitable ! Elle ne peut pas l'être dès lors que vous considérez les communes comme uniformes du point de vue de leurs moyens et de leurs besoins. Ce n'est pas notre sens de la justice ».

Puis il a proposé un amendement consistant à créer un bonus-malus de 10 % sur le financement des projets retenus selon que la commune concernée participe ou se refuse de participer au financement du Fonds de Solidarité Logement animé par le Département. Stéphane Barré a ainsi rappelé que « **la solidarité doit fonctionner dans les deux sens : recevoir la solidarité départementale pour ses investissements et contribuer à la solidarité départementale en matière de Fonds de Solidarité Logement (FSL)** ». Une commune sur deux refuse actuellement de financer le FSL. Après débat, le groupe a décidé de retirer son amendement ayant obtenu l'accord que sa proposition sera étudiée par la commission de suivi du dispositif.

Pôles de santé libéraux et ambulatoires : modalités de soutien en faveur des projets de démographie médicale

Nathalie Lecordier a présenté un plan d'actions en faveur des Pôles de santé libéraux pour lutter contre le déficit d'offre de soin constaté en Seine-Maritime. Le Président Martin parlant dans le débat « *d'une mobilisation générale* » pour un **Département de Seine-Maritime, comme celui de l'Eure, qui figure parmi les départements de France qui souffrent le plus de l'absence de médecins.**

Séverine Botte a regretté que « *le rapport développe peu cette situation et pourtant il y a bien des choses à dire sur ce constat qui appelle aujourd'hui la mobilisation des collectivités locales, ainsi que sur les raisons qui ont conduit la France, 5^e puissance économique mondiale, à être ainsi confrontée à un tel déficit dans l'offre de soin. Résultat de 20 ans d'absence de politique publique de l'Etat dans ce domaine. Un Etat qui, sous l'impulsion de ses gouvernements libéraux successifs, a choisi de laisser la cartographie médicale se modifier au gré des souhaits d'installation géographique des médecins* ».

Le groupe a bien entendu soutenu les mesures présentées en invitant « toutefois chacun à mesurer à la lumière des sommes importantes qu'il nous faut mobiliser aujourd'hui, comment les logiques libérales finissent tôt ou tard par porter préjudice à l'intérêt général ».

Appui au maintien et développement d'une filière ostréicole en Seine-Maritime

Le groupe communiste du Front de Gauche, par la voix d'Alban Bruneau, a soutenu le programme départemental d'appui à la filière ostréicole en Seine-Maritime.

Gouvernance du Grand Site des Falaises d'Etretat-Côte d'Albâtre

Le Département prenant la direction de la structure de gestion du futur Grand Site d'Etretat en supportant 60 % des charges, Alban Bruneau est intervenu pour « *de nouveau déplorer l'absence de la région au sein de la future gouvernance* ». Et de faire une proposition constructive : « *Etretat et ses falaises figurent néanmoins en bonne place dans la communication régionale, site Internet en tête. Je suggère donc à la future gouvernance du Grand Site de facturer à la région l'achat d'espace et d'image pour compenser ce qu'elle ne mettra pas sur la table pour les besoins du Grand site !* ».

Port de pêche du Havre - Création et gouvernance

Après avoir rappelé le poids de la filière pêche en Seine-Maritime et les actions engagées par le Département dans ce domaine, le Vice-Président Alain Bazille s'est arrêté sur la situation du port de pêche du Havre qui n'a pas d'existence juridique et qui souffre d'un manque d'investissement. Le Département s'est donc proposé de prendre la compétence de ce port de pêche.

Un positionnement attendu et salué par Alban Bruneau qui a rappelé que « *depuis plusieurs années les élus communistes alertent sur la situation du port de pêche du Havre, relayant ainsi l'inquiétude et l'incompréhension des marins pêcheurs et de leurs familles face à l'inertie des pouvoirs publics* ». Il a rappelé que « **ce port est important pour les marins de la vingtaine de navires immatriculés au Havre et pour leurs familles. Pour Le Havre et les havrais. Et pour notre Département comme l'a souligné le rapport sur la filière pêche en Seine-Maritime présenté devant notre assemblée** ». Il a conclu en rappelant « *combien ce port de pêche est issu de la mobilisation opiniâtre de ses marins-pêcheurs. Aujourd'hui nous sommes heureux de pouvoir répondre à leur appel* ».

Convention de partenariat entre le Département et le SDIS

Le Vice-Président Lemonnier a présenté un projet de convention pluriannuelle destinée à augmenter la participation du Département au budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours, de 300.000 € chaque année jusqu'en 2021.

Pour Alban Bruneau, « cette convention de financement destinée à accompagner le SDIS au cours des prochaines années, dans un cadre budgétaire en évolution maîtrisée, nous laisse dubitatif. Car nous cofinçons ici un service public qui, par nature, ne peut maîtriser le niveau de son activité, donc la hauteur de ses besoins budgétaires. Le SDIS a été confronté, au cours de ces dernières années, à une augmentation de ses interventions, notamment en ce qui concerne les secours à personnes. Personne n'est en mesure de déterminer aujourd'hui ce qu'il en sera demain ». Il a conclu en demandant que le SDIS puisse également prendre en charge gratuitement la destruction des nids d'insectes nuisibles, comme le frelon asiatique.

Seine-Maritime Attractivité : Bilan 2017 et subvention de fonctionnement 2018

Le bilan de la nouvelle agence départementale au service du développement économique et touristique, Seine-Maritime Attractivité (SMA), a été dressé par le Vice-Président Jean-François Bures. Un bilan jugé très satisfaisant.

Par la voix d'Alban Bruneau, « au regard de la situation économique, notamment sur l'axe Seine et dans le nord du Département », le groupe communiste du Front de Gauche a de nouveau proposé « que la nouvelle agence puisse intervenir de manière stratégique en faveur de notre tissu industriel et de ses emplois ». En conclusion, Alban Bruneau a appelé SMA à d'avantage d'audace : « **En affichant dans les objectifs de SMA le soutien aux emplois et aux activités industrielles et en proposant aux industriels de bénéficier de ses services, en termes d'expertise, de coordination des acteurs publics et privés ou de recherches d'alternatives, nous semblerait constituer un excellent signe dans ce domaine important** ».

EPCC Terres de Paroles - Seine-Maritime - Normandie - Retrait de la Région

Le groupe communiste a soutenu, par la voix de Séverine Botte, le festival Terres de Paroles et l'implication du Département dans l'établissement public qui le porte, tout en regrettant le retrait de la Région Normandie.

Budget 2018 du Département

Le Vice-Président Lemonnier a présenté le budget 2018 du Département. Un budget en baisse.

Une analyse et des choix budgétaires fortement contestés par Stéphane Barré : « **Alors que toutes les études démontrent une aggravation de la situation sociale dans notre pays. Alors que tous les rapports présentés devant notre assemblée recoupent ces mêmes études en nous expliquant que notre Département va plus mal que la moyenne nationale concernant ces mêmes difficultés sociales. Vous nous présentez aujourd'hui le budget du chef de file des solidarités où la plupart des dépenses sociales sont en baisse** ».

Cette prévision « qui s'adosse sur une tendance à la baisse constatée ces dernières semaines » et que Stéphane Barré a qualifié de « **particulièrement optimiste, et pour tout dire bien imprudente, dans le contexte économique et social actuel** » ne peut s'expliquer que de deux manières : « **Où vous faites preuve ici d'une confiance aveugle en l'action du Président et de son gouvernement. Ou bien votre optimisme budgétaire vient utiliser quelques données comptables récentes pour chercher à masquer une politique d'austérité au service de votre challenge dogmatique de réduire l'endettement départemental plus vite que la musique** ».

Pour Stéphane Barré, la cause de ces baisses a toujours la même origine : « **votre politique de désendettement qui bloque de nouveau en 2018, 20 millions d'€ à cet effet. Nous devrions ainsi atteindre plus de 112 millions, à fin 2018, mobilisés au cours de ce mandat pour répondre à ce seul objectif. Après lui le déluge !** ».

Et d'interpeller ses collègues : « **Je laisse chacun apprécier à la lumière de ce chiffre de 112 millions ce que pèsent les 5 millions qu'il nous faudrait mobiliser pour mieux répondre à l'urgence sociale ou les 4 millions qu'il faudrait rétablir en faveur de dispositifs utiles que vous avez supprimé comme les bourses pour les collégiens ou l'exclusion d'une partie d'entre eux du Pass-Culture : à peine 10 % de cette somme colossale** ».

Stéphane Barré a conclu que « **Les seinomarins sont de nouveau la variable d'ajustement de ce budget. Nous le dénonçons. Si l'on ajoute à ces constats le fait que les collèges publics voient leur budget diminuer de 3 millions (- 3 %) alors que les collèges privés bénéficient à nouveau d'un cadeau de + 2 %, alors, même en nous bouchant le nez, il nous est impossible de voter ce budget. Il faudrait au moins nous fermer les yeux en même temps ! Nous vous laissons par conséquent la responsabilité de privilégier l'urgence à rembourser les banques plutôt que de répondre à l'urgence sociale** ».

**Retrouvez l'ensemble des interventions
des élus communistes et Républicains :**

sur le site de l'ADECRC 76

www.elus76.com

sur le blog des conseillers
départementaux communistes et
républicains / front de gauche

<http://departement.elus76.com>

Ou

**Demandez-les au groupe
communiste du Conseil départemental**


Pour recevoir ce « En Direct » par courriel :

Inscrivez vous auprès de : sebastien.giard@seinemaritime.fr

Pour ne plus le recevoir, désinscrivez vous auprès de :

sebastien.giard@seinemaritime.fr

**Pour contacter le Groupe Communiste et républicain,
Front de Gauche :**

 02.35.62.99.80